

Cycle Patrimoine

L'aménagement des sentiers d'interprétation

Date	16 mars 2017
Lieux	CAUE 64 - 4 place reine Marguerite - 64000 PAU
Intervenant	Agnès BADICHE, scénographe d'exposition, gérante de la SARL In Site, société d'architecture intérieure spécialisée dans la scénographie et la muséographie des projets à vocation culturelle Virginie ROSATO, chargée de mission patrimoine, Communauté de communes du Pays de Nay Bernard CHOY, maire de la commune d'Aydius
Publics concernés	Élus, techniciens territoriaux Acteurs du secteur de la culture, de l'aménagement et du tourisme
Coût	Tarif non adhérents : 60 euros Tarif adhérents : 45 euros
Objectifs	Par le biais de ces différents exemples, le CAUE 64 a pour objectifs de former les futurs porteurs de projet à leur rôle de maître d'ouvrage afin qu'ils puissent : – identifier les différentes étapes de mise en place d'un projet ; – prendre conscience de l'importance du travail en amont d'inventaire des ressources et de réalisation d'un plan d'interprétation ; – comprendre qui fait quoi lors de la réalisation d'un tel projet : professionnels, personnes ressources locales, techniciens ; – visualiser les différents types de mobilier et médias pouvant être utilisés ; – évaluer l'intérêt de prévoir dès le stade du projet l'entretien du sentier et la maintenance nécessaire au bon fonctionnement des différents supports.
Objet	Outil de développement touristique indiscutablement durable, le sentier d'interprétation permet de faire comprendre à des visiteurs la signification et la valeur d'un patrimoine, site ou monument, en les incitant à une découverte active. Le plus souvent en plein air, il est ludique et s'adresse à tous types de publics. Il permet de révéler ce que les lieux peuvent raconter, de développer leur attractivité et de sensibiliser les visiteurs à la fois à leur richesse et à leur préservation. En associant techniques pédagogiques et approches sensibles, les sentiers d'interprétation permettent de mêler le plaisir de la découverte à la satisfaction de comprendre. Cette démarche laisse à chacun la possibilité de réaliser sa propre découverte en mobilisant ses sens, ses émotions et/ou son imagination. De nombreux maîtres d'ouvrage souhaitent intégrer ce type d'outil à leur stratégie de valorisation de leur patrimoine. Toutefois il ne doit pas être utilisé pour envahir et banaliser l'espace visuel au détriment du caractère du site et de l'émotion. Cette offre doit être adaptée à l'identité, aux potentialités et aux caractéristiques du site. Ce dernier est l'élément primordial de la démarche. L'aménagement doit être conçu dans l'esprit du lieu en veillant à s'appuyer sur : – un inventaire préalable de la ressource ; – un plan d'interprétation spécifique ; – un choix judicieux des supports ; – une recherche de qualité autant dans la conception que dans la réalisation ; – une gestion active et un entretien régulier des installations. C'est ce qu'Agnès Badiche nous propose d'apprécier à travers son expérience dans ce domaine et les différents exemples de réalisations qu'elle a conduites. Les témoignages de Virginie ROSATO (Pays de Nay) et Bernard CHOY (Aydius) permettront d'évaluer la démarche du point de vue de la maîtrise d'ouvrage.

Programme 2017 formation

Cycle Patrimoine

L'aménagement des sentiers d'interprétation

16 MARS 2017

- 13h45 | Accueil des participants
- 14h00 | Introduction du CAUE 64
L'intérêt de valoriser le patrimoine par des sentiers d'interprétation
par Marie-Christine OLMOS
- 14h15 | **Comment construire un projet de sentier d'interprétation du patrimoine ?**
– les étapes de la réalisation du projet ;
– le rôle de chacun des intervenants ;
– les différents types de mobiliers envisageables
à partir de plusieurs exemples de réalisations
par Agnès BADICHE
- 16h00 | **La démarche choisie pour mettre en place un sentier d'interprétation dans le bourg d'Aydius (intervenant, le rôle de chacun, coût...)** par Bernard CHOY
- 16h45 | **L'implantation de sentiers d'interprétation à l'échelle d'un Pays (définition du contenu, choix des itinéraires, choix du mobilier, coût...)** par Virginie ROSATO
- 17h30 | Clôture



Plan d'accès CAUE 64 à Pau

inscription

16 MARS 2017

L'aménagement des
sentiers d'interprétation

Nom - Prénom Organisme
Fonction Courriel

Inscription à la formation (places limitées) : 60 € (non adhérent)
 45 € (adhérent)

- Chèque à l'ordre du CAUE 64
 Mandat administratif, en précisant le nom de la formation
Compte Creditcoop pau 42559 00043 21026679108 23

A retourner avant le 14 mars 2017 au CAUE 64
Une seule inscription par bulletin, dupliquer si besoin

